

## CONSUMMATION

# Haro sur la paille en plastique jetable

Plus de 1,62 milliard de pailles en plastique jetables sont consommées en Belgique en un an. Pourtant, elles polluent. Des alternatives existent...

• Tom EVRARD

**B**lanche, verte, rouge, jaune, transparente droite, orientable. Elle est véritablement partout. On l'utilise chez soi, sur une terrasse, dans une friterie... Bref, presque partout, au point qu'on ne la voit plus... À l'ère de la lutte contre la pollution par le plastique, elle constitue pourtant un véritable emblème du triptyque « produit-consommé-jeté » cher à notre société consumériste. Elle, donc, c'est la paille en plastique, à usage unique.

Selon une étude réalisée pour l'ONG Sea At Risks parue en octobre dernier, pas moins de 1,62 milliard de pailles à usage unique sont ainsi consommées en Belgique sur une année...

Soit un chiffre qui, bien que déjà énorme, ne concerne pourtant encore que le secteur de la restauration rapide, le chiffre réel étant donc plus élevé puisqu'il ne tient pas compte, par exemple et entre autres, de la consommation de pailles en plastique à titre privé comme dans les fêtes de famille...

Le hic donc, et on s'en doute, c'est qu'une paille en plastique à usage unique est « morte » après une durée de vie qui n'excède pas quelques minutes. « Petite et légère, elle s'envole

vite au vent et va se perdre dans la nature, polluer les rivières et les océans », indique Renaud De Bruyn, chargé d'expertise à l'ASBL Ecoconso. Selon l'enquête britannique, les pailles font partie du top 10 des déchets les plus fréquemment retrouvés sur les plages. Et si d'aventure elles sont jetées dans une poubelle, elles rejoignent surtout les ordures ménagères qui sont incinérées, sans faire l'objet d'un tri.

## Une simple habitude

« La paille en plastique, fondamentalement et excepté en matière médicale, ne sert à rien. La toute grande majorité des consommateurs utilise des pailles par habitude de consommation, pas par besoin véritable... »

Que faire dans ce cas ? « Les remplacer par des alternatives réutilisables, elles existent. Comme l'inox par exemple. Il existe des commerces spécialisés pour cela. Si on utilise beaucoup de pailles, ce peut être, en plus d'être écologique, plus rentable... »

Une réalité qui passe également par un travail de sensibilisation et d'éducation tant auprès du public que différents secteurs, dont l'horeca ou la grande distribution.

Du côté de l'horeca par exemple, on n'a rien contre le côté durable



Alfieu - stockphoto.com

Pas chère, légère, jetable, la paille en plastique à usage unique est aussi très polluante...

des pratiques de consommation. « Mais si on souhaite interdire quelque chose, il faut une alternative, explique ainsi Yves Collette, administrateur d'Horeca-Wallonie. Les cafés, hôtels et autres tavernes ne sont pas les plus gros consommateurs de pailles. Certes, il y en a peut-être un peu plus en

restaurant rapide qui est vraiment concerné. Sans oublier le secteur de la grande distribution qui, outre des pailles, vend aussi des quantités très importantes de petits beringots de jus de fruits, tous pourvus d'une paille jetable. »

## Plus cher et des moyens

Quant à laisser tomber la paille jetable au profit de la paille réutilisable, certains restaurateurs n'y croient qu'à moitié. « Je n'ai rien contre le durable, bien au contraire. Mais une paille en inox coûte beaucoup plus cher qu'un pack de 250 pailles, explique ce restaurateur liégeois. Ensuite, contrairement aux jetables, il faut les laver. Et correctement. Ce qui demande des brosses spécifiques mais également du temps. Je vois déjà les récriminations des consommateurs face à une paille en inox mal lavée. Les supprimer ? Je ne sais pas, je n'y pense pas... » Certains, rares il est vrai – ont pourtant franchi le pas, comme ce frituriste à Ivoz-Ramet, qui a banni tout le plastique jetable de son établissement. ■

## Inox, bambou, verre, papier...

Haro sur les pailles en plastique donc. D'accord, mais par quoi les remplacer ? Car pour certains, l'usage d'une paille reste synonyme de plaisir tandis que pour d'autres, boire une canette reste plus hygiénique avec une paille.

Les alternatives existent. Sans les citer toutes, on notera les pailles en verre « les cas de casse sont très rares, précise-t-on chez Sans-Bpa.com, site de vente en ligne spécialisé. Les modèles inox sont habituellement préférés pour les pailles enfants. » Verre et inox, mais on peut aussi évoquer les pailles en bambou ou encore en papier recyclable.

Encore faut-il sensibiliser le public, les producteurs et le politique pour que la consommation de pailles s'oriente vers le réutilisable ou l'écologique.

En France, on notera que l'association Bas Les Pailles a lancé une pétition visant à interdire l'usage de pailles en plastique à usage unique. Elle a, pour l'instant, recueilli plus de 42 000 signatures. À 50 000, la pétition sera remise à Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique.

Dans plusieurs villes du Canada et des États-Unis, des restaurateurs ont décidé de supprimer les pailles en plastique jetables. À Seattle par exemple, elles seront interdites dès juillet de cette année dans les bars et restaurants. À Miami, elles sont éjectées des bars sur le front de mer. Et le Costa Rica, de son côté interdira tous les plastiques à usage unique dès 2021.

## 36,5 milliards de pailles consommées en Europe

**E**n Belgique, l'enquête réalisée par le bureau d'études Eunomia pour l'ONG Sea At Risks estime le nombre de pailles consommées à environ 1,62 milliard par année. Principalement dans le secteur de la restauration rapide. Où se situe la Belgique par rapport aux autres pays européens en la matière ?

Le plus gros consommateur de pailles jetables n'est autre que la Grande-Bretagne, avec un chiffre de 8,8 milliards de pailles

consommées par année. Suivent l'Espagne (5,5 milliards), l'Allemagne (4,8 milliards), La France (3,2 milliards) et l'Italie (2 milliards) qui devance la Belgique, laquelle occupe donc la 6<sup>e</sup> place des 23 pays figurants dans l'enquête.

Pour l'ensemble des 23 pays européens repris, la consommation annuelle de pailles à usage unique est estimée à 36,5 milliards d'unités...

Des chiffres qui, s'ils sont à

mettre en relation directe avec le secteur de la restauration rapide, démontrent aussi quelque part, outre une habitude de consommation, le degré d'implantation dudit secteur dans les pays cités...

Enfin, si on pense aux milliards de pailles jetables consommées, on peut aussi directement penser aux contenants qui accompagnent les pailles et qui ne sont pas nécessairement moins nombreux... ■

## ◆ FRAUDE

### Les commerces « louches » contrôlés

Le secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale, Philippe De Backer, entend mener, cette année, une approche plus tenace contre les commerces « louches ». Environ 200 contrôles sont prévus. L'an dernier, un protocole a été conclu entre plusieurs services pour optimiser l'échange de données et la collaboration. Cette politique menée contre le trafic d'êtres humains, la fraude

sociale sera encore d'actualité en 2018. Environ 200 contrôles sont donc prévus dans plusieurs grandes villes du pays. « Nous allons nous attaquer aux commerces louches qui pratiquent du blanchiment d'argent, du trafic d'êtres humains et de l'exploitation », précise M. De Backer. Le secrétaire d'État n'a pas spécifiquement indiqué de quels commerces il s'agirait mais les night-shops, car-washes et commerces similaires devraient être concernés...

## ENQUÊTE SUR LE SORT DES SOUDANAIS

### La Commission n'a pas été contactée

**L**a Commission européenne « n'a pas été contactée par les autorités belges pour collaborer à l'enquête du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA) sur le sort des Soudanais qui ont été rapatriés », a indiqué mardi une porte-parole de l'exécutif européen. De toute façon, cette investigation relève d'une compétence nationale. Le gouvernement fédéral avait confié au CGRA en décembre dernier

le soin de mener une enquête, éventuellement en collaboration avec les Nations Unies et la Commission européenne, à la suite d'informations faisant état de mauvais traitements subis par des Soudanais après leur rapatriement. En attendant les conclusions de celle-ci – attendues pour fin janvier, même si aucune échéance stricte n'a été fixée –, les expulsions vers Khartoum sont

suspendues. Charles Michel a pour sa part estimé que lorsque l'évaluation du CGRA sera disponible, « chacun pourra, en conscience, faire l'appréciation politique de l'action menée par M. Francken. » Selon M. Michel, l'enquête menée par le CGRA « ne porte pas principalement sur la démission ou pas de Theo Francken », mais a plutôt pour but de « vérifier comment on peut tirer les leçons pour l'avenir ». ■